

Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité
Entre l'adhérent-e à l'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2026-2027

Distribution du 6 mars 2026 au 19 février 2027

Tous les vendredis de 17H00 à 19H00.

Où ?

3 bis chemin des bruyères - 88290 THIEFOSSÉ

Renseignements, questions : Thibaut au 06 30 91 95 66

Contrat rempli à rendre avant **le 20 février 2026.**



Et le producteur : **Grégory CLAUDEL**

23 rue de Lansauchamp - 88310 Cornimont

07-70-06-19-30

laboulangedugab@gmail.com

CONTRAT DE PAIN BIO

NOM de l'adhérent-e :

Tél / Mail :

Formule n°1 : choix d'un ou plusieurs pains chaque semaine, sur 44 semaines

Formule n°2 : choix d'un ou plusieurs pains toutes les 2 semaines, sur 22 ou 44 semaines

Formule n°3 : un ou plusieurs pains le 1^{er} vendredi du mois, soit **10 livraisons**

Les formules sont cumulables – Exemples de commande et Calendrier de distribution page 2

Formules pains		Pain aux graines 600g à 4.15€ (6.90€ le kg)	Pain de Camp-agne 600g à 3.50€ (5.80€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 6.90€	Pain Petit Epeautre 670g à 6,50€ (9,70€ le kg)	Pain Raisins Noisettes 500g à 4,70€ (9,40€ le kg)	Pain Riz Sarrasin 650g à 6.40€ (9.80€ le kg)	Pain riz sarrasin aux graines 680g à 6,80€ (9.95€ le kg)	Total
Formule1 (x 44)	Chaque semaine								
Formule2 (x22)	Semaine paire								
	Semaine impaire								
Formule 3 (x10)	1 fois / mois								
Sous-total / semaine									
Si F1 : Sous Total x 44									
Si F2 : Sous Total x 22									
Si F3 : Sous Total x 10									

En tant que PRODUCTEUR, je m'engage à :

- respecter les modes de production de l'agriculture biologique, en accord avec la Charte des AMAP.
- fournir aux abonné-es un panier de pain toutes les semaines, en fonction de la formule choisie.
- informer sur le fonctionnement de la boulangerie ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteur-ices pour les visites.

En tant que CONSOMM-ACTEUR-ICE ADHERENT-E, je m'engage à :

- venir chercher mes pains ou à les faire retirer par un tiers.
- à participer dans la mesure de mes possibilités aux préparations des paniers et à la vie de l'AMAP.
- Je suis conscient (e) de partager les risques et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU/DE LA CONSOMMATEUR-ICE ADHERENT-E :

- Je m'engage avec Grégory Claudel sur la base de ce contrat pour un montant de : €.
- Le paiement est effectué par 5 chèques maximum libellés **à l'ordre de La boulange du GAB'**. Les chèques doivent tous être datés du jour du contrat. Les chèques seront mis à l'encaissement début mars, puis le 15 du mois de mai, juillet, octobre et janvier.

Fait àle

Le producteur :

L'adhérent-e :

Calendrier 2026-2027 des distributions des pains
(document à conserver par l'adhérent-e)

Dates	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT.	OCT	NOV.	DEC	JAN V	FEV	Totaux
1 ^{er} vendredi	<u>6</u>	<u>3</u>	<i><u>congé*</u></i> <u>1</u>	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>7</u>	<u>4</u>	<u>2</u>	<u>6</u>	<u>4</u>	<i><u>congé</u></i> <u>*2</u>	<u>5</u>	10
	13	10	<i><u>congé*</u></i> <u>1</u>	12	10	<i><u>congé*1</u></i>	11	9	13	11	8	12	
	20	17	22	19	17	<i><u>congé*1</u></i>	18	16	20	18	15	19	
	27	24	29	26	24	<i><u>congé*1</u></i>	25	23	27	<i><u>congé*2</u></i>	22		
		30			31			30			29		
Nbre Paniers	4	5	2	4	5	1	4	5	4	3	4	3	44
Encaissement	Ch.1		Ch.2		Ch.3			Ch.4			Ch. 5		

- Les dates des semaines paires sont en **gras** (22 semaines).
- Les distributions de la Formule 3 auront lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois (dates en *italique et soulignées*) = 10 distributions
- *¹ Congés prévus du boulanger.
- *² Congés des maraîchers. (Aucune distribution)
- Les chèques seront mis à l'encaissement début mars et le 15 des mois de mai, juillet, octobre et janvier.

Exemple de commande : Pour toute question, appelez Thibaut (06 30 91 95 66) ou demandez à une personne présente lors des distributions.

Formules pains		Pain aux graines 600g à 4.15€ (6.90€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 3.50€ (5.80€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 6.90€	Pain Petit Epeautre 670g à 6,50€ (9,70€ le kg)	Pain Raisins Noisettes 500g à 4,70€ (9,40€ le kg)	Pain Riz Sarrasin 650g à 6.40€ (9.80€ le kg)	Pain riz sarrasin aux graines 680g à 6,80€ (9.95€ le kg)	Total Général
F1 (x 44)	Chaque semaine	1							
F2 (x 22)	Semaine paire						1		
	Semaine impaire		1						
F3 (x 10)	1 fois / mois			1				1	
Sous Total / Semaine		4,15€	3,50€	6,90€			6,40€	6,80€	
Si F1 : Sous Total x 44		182,60€							537,40€
Si F2 : Sous Total x 22			77 €				140,80 €		
Si F3 : Sous Total x 10				69 €				68€	

Payable en 5 chèques (maximum) : 4 de 100€ et 1 de 106,90€